

Session ordinaire
du 27 février 1955.

Le vingt sept février mil neuf cent cinquante cinq, à quatorze heures le conseil municipal s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur Jean-Louis Allary, Maire.

Présents: M^{rs} Allary, Furet, Philippeau, Viollet, Faure, Chaumier, Papile, Tichou.

Absents: M^{rs} Lamprot, Mazière, Bauchot.

Bureau de Bienfaisance.

Présents: M^{rs} Faure Arthur, Mazière Alban.

A. M. G.: Néant.

Licence des débits de boissons.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité, de maintenir le taux de licence des débits de boissons à 800 francs.

Distribution de lait sucré. Programme 1955.

Le Maire présente au conseil municipal le tableau des prévisions précisant la nature et le montant des dépenses qu'il y aurait lieu d'effectuer pour assurer la distribution du lait sucré dans les écoles pendant l'année civile 1955.

En accord avec les maîtres, les prévisions se décomposent ainsi:

Lait :	900 litres	27.000 francs
Sucre :	60 kg.	7.020
Chocolat, Bonbons	36 paquets de 125 grs	3.480
		<u>37.500 francs.</u>

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité ces prévisions.

Fait et délibéré en séance le jour mois et an susdits. Ont signé au registre tous les membres présents.

Allary Furet Philippeau Viollet

Faure Chaumier Papile Tichou